



## INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

DERIVEURS – CATAMARANS - QUILLARDS 2025-2028 mises à jour mars 2025

Nom de l'épreuve : 7<sup>ème</sup> Open de Mare e Vela - 17<sup>ème</sup> Corsica Cup

Autorité Organisatrice : Base Nautique Mare e Vela (2A025)

Dates et Lieu : Samedi 11 & Dimanche 12 octobre 2025 à plage de Portigliolo (Commune de Coti-Chiavari)

Grade: 5B/5C

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1. La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

## 1. REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile.
- 1.2 Les règlements fédéraux et le règlement du Championnat de Lique 2025/2026
- 1.3 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants, participantes, accompagnateurs ou accompagnatrices. Un concurrent, une concurrente, un accompagnateur ou une accompagnatrice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69
- 1.4 La conciliation suivant l'Annexe T des RCV s'appliquera.

## 2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

## 3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront mis en ligne sur le «site web de la Base Nautique Mare e Vela : https://www.mare-e-vela.fr et si possible sur le groupe WhatsApp de la Régate.

## 4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

## 5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé au Club Mare e Vela sur la plage de Portigliolo.
- Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de **15 minutes** après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

## 6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

| Date              | Classe                | Nombre maximum de Courses |
|-------------------|-----------------------|---------------------------|
| Samedi 11.10.25   | Dériveurs Interséries | 6                         |
| Dimanche 12.10.25 | Dériveurs Interséries | 6                         |

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course du jour est fixé à :

Samedi 11.10.25 : 12h30
Dimanche 12.10.25 : 11h30

- 6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé **deux minutes** au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.
- 6.4 Une course supplémentaire par jour peut être courue, à condition qu'aucune classe ne soit en avance de plus d'une course par rapport au programme et que la modification soit effectuée conformément à l'IC 2.1.
- 7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

## Pour les « courses poursuites »

| Optimist Ecole          | Pavillon « Optimist » (Blanc)                               |  |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------|--|
| Optimist<br>Compétition | Pavillon « Optimist » (Jaune)                               |  |
| Open Skiff              | Pavillon Vert                                               |  |
| RS Feva                 | Pavillon Oscar (Rouge et Jaune)                             |  |
| ILCA 4                  | Pavillon Charly (Bleu, Blanc, Rouge => bandes horizontales) |  |
| ILCA 6                  | Pavillon Golf (Bleu et Jaune => bandes verticales)          |  |
| Moth Europe             | Pavillon Rose (WLS)                                         |  |

## Pour les « courses classiques »

| Dériveurs<br>Interséries | Pavillon Open Skiff Blanc |
|--------------------------|---------------------------|
|--------------------------|---------------------------|

## 8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en annexe ZONES DE COURSE.

## 9. LES PARCOURS

- 9.1 Les parcours sont décrits en **annexe** PARCOURS en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée ainsi que la longueur indicative des parcours.
- 9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours. Les signaux définissant le parcours à effectuer sont :

Flamme numérique 1 pour le parcours N°1





Flamme numérique 2 pour le parcours N°2

### 10. MARQUES

10.1

| Départ      | Parcours                       | Arrivée     |
|-------------|--------------------------------|-------------|
| Cylindrique | Marque 1 : Cylindrique Blanche | Cylindrique |
| Blanche     | Marque 2 : Cylindrique Blanche | Jaune       |

10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

## 11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en Annexe ZONES DE COURSE.

## 12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.
- 12.2 [DP] [NP] Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.
- 12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).
- 12.4 Course poursuite: La procédure de départ sera réduite à 3 minutes pour chacune des séries (3 min : signal d'avertissement, 2 min : signal préparatoire, 1 min : signal de la minute et 0 min : départ). La RCV 30.1s'appliquera au départ. Pour des questions de lisibilité seuls les signaux d'avertissements et de départ seront annoncés. Pour chacune des journées, le départ de la première course du jour sera donné de la plage.

## CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS Sans objet.

## 14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

Dans le cas d'une course poursuite, en fonction de leurs positions sur le parcours à la fin de la course, les concurrents devront soit franchir la ligne d'arrivée initiale, ou bien terminer leur course en franchissant la ligne entre deux bateaux de l'organisation qui arboreront un pavillon BLEU.

## 15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 Pour toutes les séries, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

- L'annexe P s'applique, modifiée comme suit : 15.2
- 15.2.1 Pour toutes les séries, la RCV P2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 15.2.2 La RCV P2.3 ne s'applique pas et la RCV P2.2 s'applique à toute pénalité après la première.

#### 16. **TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES**

16.1 Les temps sont les suivants :

## **Courses Classiques:**

| Classe                   | (a) Temps<br>cible | (b) Temps limite du premier pour finir |
|--------------------------|--------------------|----------------------------------------|
| Dériveurs<br>interséries | 25 min             | 40 min                                 |

## **Pour les Courses Poursuites :**

## Le temps de course est fixé à

40 min (Pavillon avec Chiffre 1)



ou

20mn (Pavillon avec chiffre 2)



- 16.2 Les bateaux ne finissant pas dans le temps limite fixé pour finir après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A5.1 et A5.2).
- 16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 61.1(a)).

#### 17. **ARBITRAGE**

- 17.1 Les infractions aux instructions suivantes :
  - Rèales de sécurité
  - Bateaux accompagnateurs
  - Règle 42
    - Ne pourront faire l'objet d'une réclamation par un concurrent. Ceci modifie la règle 60.1(a).
- 17.2 Une infraction aux règles (à l'exception des RCV du chapitre 2 et des RCV 28 et 31) pourra, après instruction, être sanctionné d'une pénalité inférieure à DSQ (DP)
- 17.3 Si la moyenne du vent est clairement constatée à plus de 12 nœuds sur l'ensemble du parcours le Comité pourra en accord avec l'annexe P5 des RCV (emploi du pavillon « O ») permettre de pomper, balancer ou saccader, excepté aux remontées au vent. Ceci modifie les RCV 42.2(a), 42.2(b) et 42.2(c). Rappel : la godille est toujours interdite.
- 17.4 Les bateaux Jurys, Comité de Course peuvent se positionner en tout point de la zone de course. Leur position ne peut donner lieu à une demande de réparation. Ceci modifie la RCV 61.1.

#### 17.5 DEMANDE D'INSTRUCTION

Un bateau qui a l'intention de réclamer, sans décision du Jury dans le parcours, doit en informer le Comité de Course immédiatement après avoir fini sa course, ou aussitôt que possible.

Il devra indiquer le numéro de voile de son ou de ses adversaires.

Le réclamant se rendra immédiatement près du bateau Comité, avec son adversaire qui aura été prévenu par son entraîneur via VHF

L'instruction aura lieu aussitôt sur l'eau (modifie RCV 61).

S'il existe une bonne raison de le faire, le Jury pourra instruire une réclamation ne répondant pas à cette exigence. Ceci modifie la RCV 61.1

### 18 CLASSEMENT

- 18.1 Une course doit être validée pour valider la compétition.
- 18.2 Courses retirées
  - (a) Quand moins de **trois** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
  - (b) Quand **trois** à **cinq** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
  - (c) Quand **six** courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.
- 18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

## 19 REGLES DE SECURITE

- 19.1 [DP] [NP] A chaque sortie sur l'eau et retour à terre, un émargement sera mis en place sur la cale de mise à l'eau des catamarans.
  - L'émargement sortie sur l'eau sera ouvert une heure trente (1h30) avant le premier signal d'avertissement du jour. L'heure limite pour émarger au départ par les ENTRAINEURS ou ACCOMPAGNATEURS est l'heure du 1er signal d'avertissement de la première course.
  - L'émargement retour est à faire par le COUREUR lui-même, dans un délai d'une heure (1h) après l'arrivée du dernier de la classe, ou après l'indication de la fin des courses du jour par le comité de course.
  - Après utilisation des pavillons « AP/H » ou « N/H » par le CC, l'émargement retour sur l'eau, sera à disposition dès le premier retour à terre.
  - Pénalités pour infraction à l'émargement retour : Le concurrent recevra sans instruction une pénalité de 10% calculée sur le nombre de bateaux inscrits dans sa catégorie mais pas plus que le nombre d'inscrits plus 1 à la dernière course de la journée. (Cela modifie la RCV 63.1).
- 19.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

## 20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

- 20.1 [DP] Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.
- 20.2 *[DP]* Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

## 21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

- 21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.
- 21.2 [DP] Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.
- 21.3 [DP] Un bateau doit être conforme aux règles 75 minutes avant son signal d'avertissement.

## 22. BATEAUX OFFICIELS

Le bateaux comité est identifiés par le pavillons FFVoile Arbitre.

## 23. ACCOMPAGNATEURS

- 23.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 23.3 La règlementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

## 23.4 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage norme CE (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
  - Une VHF
  - Un couteau
  - Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
  - Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance. Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

## 24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritus peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

### 25 EMPLACEMENTS

[DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le parc à bateaux.

## 26. PRIX

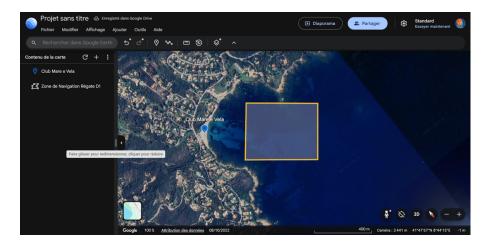
Des prix seront distribués:

- Aux trois premiers féminins et masculins U13
- Aux trois premiers féminins et masculins Open
- D'autres prix pourront être décernés.

## Arbitres désignés :

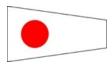
Président du comité de course : M. Christophe DUMOULIN (Lic 0714975R)
Président du comité de protestation : Mme Corinne ROBERT (Lic 0548341P)

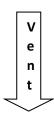
## **ANNEXE ZONES DE COURSE**

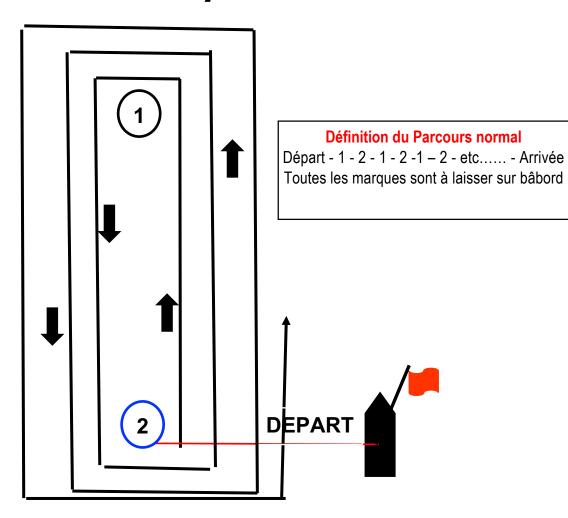


## **ANNEXE PARCOURS**

# Parcours 1 « Course poursuite »







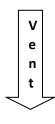
# REGLES DE FONCTIONNEMENT DE LA COURSE POURSUITE

- Le temps de course de référence est selon les conditions de vent de 20 ou 40 minutes pour la série la plus lente.
- Les départs sont décalés par série selon la table de temps compensés fournie par la FFVoile.
- La procédure de départ sera réduite à 3 minutes pour chacune des séries (3 min : signal d'avertissement, 2 min : signal préparatoire : 1 min : signal de la minute et 0 min : départ).
- La fin de course sera signalée par le Comité de Course qui enverra le Pavillon BLEU accompagné d'un long signal sonore.

## **ANNEXE PARCOURS**



# Parcours 2 « Course Classique »



## Définition du Parcours normal Départ - 1 - 2 - 1 - 2 - Arrivée

Toutes les marques sont à laisser sur bâbord

## **Définition du Parcours Minimum**

Pavillon s avant le départ

Départ - 1 - 2 - Arrivée

Toutes les marques sont à laisser sur bâbord

